

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mo s. 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 8 Mai 1864.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine de Wurtemberg, le Prince Wilhem, son fils et les Princesses, ses belles filles, accompagnés des personnes de leur suite, ont quitté Monaco lundi dernier, pour se rendre à Ulm.

Hier samedi, le Prince a reçu en audience particulière M. Gaduel, ingénieur en chef du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

On lit dans le journal de l'Aisne :

« S. A. S. le Prince de Monaco, afin d'honorer la mémoire de la Princesse Antoinette, son épouse, récemment décédée, vient de donner à la commune de Marchais la somme de six mille francs, destinée à la fondation d'un bureau de bienfaisance.

« Le Prince a également fait remettre à M. le curé de Marchais une somme importante pour l'achat d'un chemin de croix et de divers ornements dont l'église avait besoin. »

Par suite de la grande sécheresse, la plupart des citernes de la ville et même le grand réservoir du palais qui contient plusieurs millions de litres d'eau, se trouvent presque épuisés.

Dans cette circonstance, M. Blanc, directeur de la Société des Bains de Monaco et propriétaire du Casino, vient avec un empressement, qui sera apprécié par la population, de prendre des mesures pour que, chaque jour, des voitures apportent de la campagne l'eau nécessaire aux besoins des habitants.

De son côté M. de Millo, propriétaire au Port, a mis à la disposition du public, les puits intarissables qu'il possède dans son jardin et où, grâce aux travaux que l'autorité vient d'y faire exécuter, l'on pourra puiser indéfiniment.

De cette manière, en attendant que des fontaines d'eau jaillissante soient établies dans la ville, ainsi que la Société des Bains s'est engagée à le faire par son cahier des charges, la population n'aura pas à souffrir de la trop longue absence de pluie.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco, du 1^{er} au 30 avril 1864, est de 4582.

Il n'y a que soixante-dix ans que le prénom Napoléon est connu en France et il a fallu le génie de

l'homme qui le portait pour le populariser dans tout l'univers.

Cependant ce nom toujours magique devait être connu dans nos contrées, car des membres d'une famille qui y a rempli un très grand rôle, l'ont porté il y a de cela plusieurs siècles, et il ne serait pas étonnant de le retrouver dans les archives des Princes de Monaco.

Quoiqu'il en soit, à défaut de ces archives que nous ne pouvons consulter, nous allons citer une pièce historique et fort curieuse, qui servira à faire connaître que le prénom Napoléon a été porté par les Grimaldi.

Cette pièce est un acte daté du 16 décembre 1390, (nécessairement écrit en latin) portant donation par le duc Amédée de Savoie, vicaire du Saint Empire, etc., de la terre de Gattières (*), située sur les bords du Var.

Quelques années après, cette donation fut révoquée et la terre remise en la possession des évêques de Vence; mais on voit par les titres mentionnés dans un long mémoire, qu'en 1422 elle était rentrée au pouvoir des représentants de ce Napoléon Grimaldi (Jacques Grimaldi et autres) qu'elle y était en 1444 et que quoique contestée par les évêques de Vence, ils la possédaient encore en 1653, alors que l'un de ces évêques (Antoine Godeau) crut devoir aller à Turin pour faire valoir ses droits sur cette seigneurie.

On voit enfin par les mémoires produits, que malgré toutes les démarches de cet évêque et de ses successeurs, la question de propriété de la terre de Gattières était encore pendante devant le conseil du roi Louis XV en 1764.

La conclusion de ce qui précède est, que les Souverains de Monaco, auraient pu successivement, depuis le 14^{me} siècle, prendre le nom de Napoléon, comme ils ont adopté ceux d'Antoine, d'Honoré, de Charles, etc.

AVIS.

Le Maire rappelle aux habitants que, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 5 mai 1855, les chiens doivent être muselés ou menés en laisse à partir du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre de chaque année.

Tous les chiens, qui ne seront pas muselés ou menés en laisse dans le temps ci-dessus déterminé, seront immédiatement détruits par le poison.

Fait à Monaco, le 1^{er} mai 1864.

Pour le Maire,
TH. BELLANDO, Adjoint.

(* Gattières, forme aujourd'hui une petite commune de 700 habitants, canton de Vence, arrondissement de Grasse.

OUVERTURE DES BAINS DE MER DE MONACO.

Les bains de mer de Monaco sont ouverts depuis le 1^{er} mai. Cette année, comme les années précédentes, cette ouverture s'est faite sous les meilleurs auspices. Il y a eu des baigneurs le jour même de l'inauguration de la nouvelle saison.

Bien que les personnes, qui recherchent notre plage en été pour se baigner, soient moins nombreuses que celles qui viennent en hiver pour profiter de la douceur de notre climat, il nous arrive cependant beaucoup de monde. D'ailleurs comment résister au désir de revenir quand on a déjà fait une saison à Monaco et comment ne pas succomber à la tentation de venir quand on n'est pas encore venu. La renommée dit des choses si merveilleuses sur ce petit pays que tout le monde tient à savoir si elle exagère ou si elle dit vrai. Monaco en effet se transforme d'année en année. De beau qu'il était il devient très beau, et de très beau, dans quelque temps, il deviendra admirable; car il n'y manquera plus rien. L'art et la nature, se donnant la main dans un but commun, auront bientôt identifié dans un cadre charmant le plus ravissant tableau que les poètes aient jamais pu rêver. Cependant Dieu sait si, à leurs moments perdus, ces messieurs donnent naissance dans leurs cerveaux à de fantastiques créations.

Il est probable que l'orchestre du Casino reprendra vers la fin de ce mois la série des concerts qu'il donne tous les ans sur la terrasse des Bains, entre 4 et 5 heures du soir. Sa présence au milieu des baigneurs contribue trop à augmenter la joie et les folies nautiques de tous les pourfendeurs de l'onde pour que l'on néglige cette importante partie du programme, dont l'exécution n'impose à l'administration ni gêne ni sacrifice, mais dont la suppression causerait au public de désagréables mécomptes.

A. CHAMBON.

Nous empruntons au *Commerce* de Grasse le bulletin suivant dans lequel il rend compte des opérations qui ont eu lieu sur cette place la semaine dernière :

Pendant cette semaine, le commerce a opéré quelques achats sur les huiles d'olive comestibles. Il y avait, il est vrai, des ordres d'achats de quelques maisons des environs et les détenteurs tenaient assez ferme les prix de 16 fr. les 8, 100 gr. soit 20 fr. les 10 kilog. pour les surfines; 13 fr. les 8, 100 gr. soit 16 fr. 25 c. les 10 kilog. pour les mi-fines et les mangeables supérieures; 10 fr. 50 les 8, 100 gr. soit 13 fr. 15 c. les 10 kilog. pour les mangeables ordinaires. A ces conditions les acheteurs se sont décidés et il s'est vendu environ 80,000 kg. au prix de la cote.

D'après le relevé qu'ont fait nos courtiers, il ne reste plus sur notre place que 300,000 kg. d'huiles à bouche. Cet état de choses contribuera au maintien des prix, aussi les détenteurs élèvent-ils leurs prétentions et nous ne serions pas étonné de voir la fermeté qui s'est produite cette semaine, se traduire au marché prochain par une légère hausse.

Les ressences ont été plus offertes et n'ont pu trouver acheteurs à 9 fr. les 8,100 gr. soit 11 fr. 25 les 10 kilg. Il ne se fait à peu près rien à Marseille, chaque semaine il y a quelques arrivages qui suffisent à la demande.

Le temps sec, que nous avons, fait beaucoup de tort à la végétation de nos produits, il nous faudrait quelques jours de pluie pour calmer les craintes qu'inspire le temps à notre agriculture. H. IMBERT.

On a célébré le 1^{er} mai à Beaucaire la fête patronale des Sauveteurs de la Méditerranée dont S. A. S. le Prince de Monaco est président d'honneur. Cette fête s'est accomplie avec un éclat, une cordialité et un ordre admirable.

Tout, dit une correspondance adressée au *Messageur du Midi*, s'est passé conformément au programme arrêté par la commission.

A dix heures du matin, les membres de la Société, drapeaux et musique en tête, se sont rendus à la gare pour y recevoir M. le Baron Dulimbert, préfet du Gard; M. Goirand de Labaume, premier président de la cour impériale de Nîmes, et les fonctionnaires de divers ordres qui les accompagnaient. Nous citerons notamment M. Joret de Closières, secrétaire général de la préfecture du Gard; M. le vicomte de Matharel, receveur général du département; M. Fabre, commissaire central; M. le commandant Samary; M. Beau, directeur de la Compagnie de la Grand'Combe; M. Bézard, maire de Bellegarde; M. Roux, maire de Redessan; les officiers du corps des pompiers de Nîmes, et plusieurs notabilités industrielles et commerciales de cette même ville.

L'arrivée du train administratif a été saluée par des détonations de boîtes, et dès que M. le préfet du Gard est descendu de wagon, la Société des sauveteurs s'est approchée pour le complimenter. M. le baron Dulimbert a répondu par quelques paroles gracieuses aux marques de sympathie et respectueuse déférence dont il était l'objet, puis le cortège, précédé de deux brigades de gendarmerie et de l'excellente fanfare du 1^{er} hussard, s'est mis en marche vers l'église de Notre-Dame-des-Pommiers, où le service divin a été immédiatement célébré. M. le curé Nicolas officiait.

Pendant la messe, qui a été dite en plein-chant, l'orgue et la musique des hussards ont alternativement exécuté de religieuses harmonies, et M. Marcon, de Nîmes, a chanté de sa belle voix vibrante un *Credo* et un *O salutaris* d'un magnifique caractère.

A l'issue de la grand'messe, le cortège s'est dirigé vers la mairie, d'où M. le préfet du Gard, que des nécessités administratives appellent à Paris, devait se rendre seul à l'embarcadere de Tarascon.

La partie religieuse du programme étant remplie, celle des réjouissances a commencé.

Il était midi et demi lorsque les sociétaires et les invités se sont portés, sans rompre leurs rangs, du côté du château de Montmorency, dont une des dépendances appelée la *Vignasse* avait été choisie pour lieu du banquet. L'emplacement, quoique vaste, ne présentait aucun vide. Plus de trois cents couverts s'y déroulaient selon les caprices d'une ordonnance d'où l'étiquette avait été systématiquement bannie. A l'une des tables du fond siégeaient M. Fosse, président de la Société des sauveteurs, ayant à ses côtés M. Joret des Closières, secrétaire général délégué par M. le préfet du Gard; M. Goirand de Labaume, premier président de la cour impériale; M. Doumet, ancien député de l'Hérault; M. le vicomte de Matharel, receveur général du département, et les autres personnes de distinction que nous avons déjà nommées.

Au dessert, divers toasts ont été portés et couverts d'unanimes bravos.

Avant la levée du banquet, M. Marcon, de Nîmes, a chanté, avec beaucoup d'expression et de goût, une re-

marquable cantate que M. Gresse, président de la commission, avait eu l'heureuse idée d'écrire pour la circonstance, et dont la musique était de M. Marcon lui-même. Poète et musicien ont été l'objet d'une ovation méritée.

Dans l'après-midi, les convives se sont rendus sur le champ de foire, où un cirque avait été improvisé pour la course des taureaux. Ce divertissement, inséparable de toute fête méridionale n'a été attristé par aucun accident.

Enfin, la journée s'est terminée par un grand bal donné dans les salons de l'hôtel de l'Europe et par des illuminations que le vent a malheureusement contrariées.

On lit dans la *Revue des Eaux* :

Vichy a fait son ouverture le 1^{er} mai, mais toute l'année on boit gratuitement des Eaux aux sources, et toute l'année on peut prendre des bains. Il est donc peu juste d'annoncer l'ouverture de Vichy qui est ouvert toute l'année aux baigneurs et aux buveurs d'eau.

On fera l'inauguration du Casino en construction le 15 mai 1865. Cette nouvelle qui peut paraître prématurée n'en sera pas moins exacte en son moment, puisque tel est le désir et la volonté de la direction de la Compagnie fermière.

On ne peut encore se faire une idée bien précise de l'ensemble du monument, surtout lorsque l'on est inhabile dans la partie; mais il est assez avancé pour que nous puissions en donner une description sommaire.

Le futur Casino, placé dans l'axe de l'allée du Parc, fait face à l'ancien établissement; de larges escaliers conduiront à un vaste perron, régnant sur toute la devanture et recouvert d'un riche verandah.

La grande salle d'entrée (12^m sur 18^m) sera réservée pour les bals de Société et les artistes de passage. A chacune des extrémités de cette salle, se trouvent deux salons de lecture. Un des deux sera spécialement réservé aux dames.

Deux spacieux vestibules donnant entrée aux abonnés, séparent entièrement cette partie du casino et donnent accès à la salle de théâtre qui mesure 26^m de long sur 18 de large.

A gauche de la salle de théâtre et sur toute sa longueur sont les salons de jeu, à droite les salles de billard. C'est à l'extrémité de gauche, près de la scène, que S. M. l'Empereur aura son entrée particulière et plusieurs pièces avec petits et grands salons.

A la droite de la scène il y aura le foyer et les loges des artistes, ainsi que les pièces nécessaires à l'administration.

Le sous-sol est d'un travail soigné et achevé, il est assez éclairé pour que l'on puisse y installer une salle d'armes, un gymnase et de vastes magasins pour ranger les accessoires et le matériel des fêtes.

Les plans du Casino ont été levés par M. Badyer, architecte de la Compagnie. M. Moreau, inspecteur des travaux, en a dirigé l'exécution avec le plus grand soin.

Les châlets de S. M. l'Empereur sont très-variés, riches en couleurs, très-agréables à la vue. Les petites maisons anglaises qui font face sont encore d'un délicieux effet. Quatre de ces petits châlets-cottages sont peints couleur vert d'eau, et les quatre autres sont d'un jaune tendre, mais douteux. Comme ces 8 petits cottages sont pour être loués à des familles, nous supposons que les premières seront affermées aux jeunes époux encore en pleine lune de miel; car le vert est la couleur de l'espérance et l'espérance est la compagne de tout jeune ménage. Quant à ceux qui sont jaune douteux, ils seront pour les ménages mûrs dont les chefs sont... jugés.

C. CAMBARDI.

UN MOT SUR LES BAINS DE MER ET LES VILLES D'EAUX.

A peine jouissons-nous des chauds rayons du soleil que nous éprouvons le pressant désir de prendre la clef des champs ou de nous mettre en route pour quelque station maritime ou minérale. Autrefois se rendre aux bains de mer ou aux eaux était une affaire immense; que d'hésitations, que de préparatifs avant de partir; il fallait être en quelque sorte condamné par la faculté pour en-

treprendre un voyage qui devait souvent durer plusieurs jours. Mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi: les moyens de communications de province à province, de pays à pays, sont devenus d'une facilité et d'une promptitude si grandes que ce n'est vraiment plus qu'un rêve que d'aller aux bains de mer ou aux eaux.

Mais cette grande facilité de communication n'est pas sans avoir des inconvénients. Beaucoup de personnes se rendent de nos jours dans les stations maritimes et minérales avec moins de réflexion que si elles allaient à la promenade et sans se préoccuper si ces endroits conviennent ou non à leur constitution, sans même demander à leur médecin si les eaux ou les bains leur sont ou non salutaires. Le désir de s'échapper de la maison, le besoin d'amusements nouveaux et de distractions d'un autre genre, sont bien souvent les seules raisons qu'on fasse valoir pour s'y rendre. Les motifs les plus futiles décident même fréquemment du choix que l'on fait d'une ville de bains ou d'une ville d'eaux. Aussi constate-t-on tous les ans des maladies graves qui sont la conséquence immédiate de cette déplorable manière d'agir. Combien de valétudinaires, et même de personnes bien portantes, s'en retournent maudissant les eaux et la mer, trop heureuses quand elles n'ont pas exaspéré l'état de faiblesse qu'elles voulaient combattre, ou rendre leur état maladif au dessus des ressources de l'art.

Ajoutons à ces considérations que certaines villes d'eaux et de bains tendent à perdre de plus en plus leur caractère médical, par les plaisirs, le luxe et les toilettes qu'elles offrent à ceux qui viennent les visiter. Quelques-unes d'entre elles vont même plus loin et sont devenues depuis quelques années de véritables foires ou telle mère de famille bien connue, vient régulièrement tous les ans exposer en vente celles de ses filles qui n'a pas trouvé de preneur pendant les soirées d'hiver.

Mais si les bains de mer et l'usage des eaux ont des inconvénients, ils ont aussi des avantages réels et incontestables. De tous les temps les médecins leur ont attribué des effets salutaires, et les recommandaient dans plusieurs maladies. Qui ne connaît la puissance médicatrice des eaux de Spa, de Wiesbaden, d'Ems, de Barèges et de tant d'autres lieux renommés? Qui ignore encore aujourd'hui les effets qui tiennent presque du miracle que produisent l'air maritime et l'usage rationnel des bains de mer pris tantôt dans le nord, tantôt dans le midi, à Ostende ou à Monaco?

« La mer, dit Michelet, si maltraité par l'homme dans la guerre impitoyable qu'il a faite aux races marines, n'en a pas moins été pour lui généreuse et bienfaitrice. Lorsque la terre, qu'il aime tant, la rude terre l'usait, l'épuisait, c'est cette mer redoutée, maudite, qui l'accueillait sans rancune, le reprenait sur son sein, lui rendait la sève et la vie.

« N'est-ce pas d'elle en effet, que surgit la vie primitive? Elle en a tous les éléments dans une merveilleuse plénitude. Pourquoi, quand nous défaisons n'irions-nous pas nous refaire à la source débordante qui nous invite à y puiser? »

Les bains de mer et l'habitation sur les côtes maritimes sont toujours un moyen certain pour modifier des constitutions débiles, pour refaire même des constitutions entièrement viciées. Le docteur Gomelet, qui a parfaitement étudié la médication maritime chez les enfants, insiste sur la nécessité de soumettre ces derniers à un séjour prolongé sur les côtes, lorsqu'on veut obtenir des effets curatifs certains. On sait que dans notre société parfois trop civilisée l'éducation des enfants est complètement négligée. « On les élève dans de véritables serres chaudes, dit le docteur Brochard, on surcharge leur estomac d'aliments stimulants, on surexcite leur système nerveux par des occupations ou par des lectures qui sont au-dessus de leur portée; leurs muscles ne sont pas exercés, leur intelligence l'est beaucoup trop. En un mot, on fait tout pour vieillir ces petits êtres avant l'âge, et pour les priver du vrai, du seul bonheur qui leur convienne ici bas, l'innocence et l'insouciance. Entraînés par un fol amour ou par un ridicule orgueil, les parents ne voient pas, dans leur aveuglement, que l'enfant précocité qu'ils entourent de tant de soins et qu'ils destinent

un jour à être un savant, sera tout simplement un homme malingre et rachitique, qui ne deviendra jamais, comme ils l'espèrent, une des lumières du monde. »

L'influence de l'air maritime sur les enfants cacochymes est extraordinaire, et il n'existe pas de situation plus avantageuse pour procurer le bien être des personnes qui sont réellement ou croient être valétudinaires que l'aspect grandiose de la mer toujours variée dans son ensemble; cette vue élève et récréée l'âme, tandis que la fraîcheur vivifiante de l'air qui se joue le long des côtes dissipe cette langueur d'esprit et imprime au moral comme au physique une énergie et une force notables. « Les avantages, dit Buchan, que le citadin retire de son séjour sur les côtes maritimes peuvent être regardés comme analogues à ceux qu'on éprouve au retour dans son pays natal, après avoir résidé longtemps sous la zone torride. »

Il est bien démontré que l'ignorance des préceptes généraux relatifs à l'usage des eaux et des bains, en rend souvent les effets nuls et parfois même nuisibles. C'est pourquoi il est de nécessité réelle de consulter toujours la faculté sur l'utilité et le choix des bains de mer et des eaux minérales. Car s'imaginer qu'on puisse sans distinction, se plonger dans la mer ou boire telle ou telle eau avec avantage, et même impunément, pour le plus léger dérangement, serait une opinion qui mettrait les bains de mer et les eaux minérales en parallèle avec les remèdes qu'on dit posséder la vertu de guérir toutes espèces de maux. Il n'y a pas d'axiome en médecine plus vrai que tous les remèdes qui peuvent faire beaucoup de bien peuvent aussi faire beaucoup de mal.

D^r H. VAN HOLSBECK.
 Directeur de la Revue Internationale
 de l'électricité et de l'hydrologie médicales.
 (Journal de la Paix).

CHRONIQUE BELGE.

Bruxelles, 4 mai 1864.

Les fortifications d'Anvers préoccupent de nouveau beaucoup les esprits sérieux. Elles sont positivement en grande partie la cause du malaise qui accable si fortement le pays. Le Roi est fort contrarié de cet état de choses. Vous savez que Sa Majesté demandait la petite enceinte, la seule admissible.

Notre organisation militaire laisse beaucoup à désirer. Le général Renard, homme fort capable, s'occupe en ce moment d'un travail sur cette importante question qui est appelée à faire beaucoup de bruit.

Le Roi est de retour de Londres, et nous allons assister au dénoûment de la crise ministérielle. Peut-être, à l'heure où paraîtront ces lignes, sera-t-elle terminée.

On commence à Ostende à épousseter les maisons, à arranger les magasins et à tout préparer pour la saison prochaine. Les fondations du palais du Roi sortent de terre, et le soubassement même est déjà construit; on restaure la tour de l'hôtel-de-ville; on a établi au sommet de l'ancien phare un logement pour le gardien du mât des signaux, et l'on met la dernière main à quelques maisons neuves. Voilà tout ce que j'y ai vu en fait d'embellissements.

Une société financière s'occupe en ce moment de faire de la ville de Blankenberghe une des premières villes de bains du monde. Elle a conçu des projets grandioses. Vous savez que la plage de Blankenberghe est plus belle que celle d'Ostende.

Je me propose de vous tenir, à l'avenir, au courant de nos villes de bains et d'eaux minérales.

L'exposition des beaux-arts d'Anvers, qui s'ouvrira au mois d'août prochain, promet d'être fort brillante par le nombre des œuvres qui seront exposées et par les artistes distingués qui y prendront part. On cite surtout l'école allemande dont les peintres les plus marquants viendront rehausser l'éclat du salon d'Anvers par de grandes compositions historiques. Le genre, le paysage, les scènes de la vie intérieure de l'école hollandaise ne feront pas défaut et fourniront un contingent nombreux de toiles de mérite. L'école naturaliste hollandaise jouit en Europe d'une réputation méritée et qui va toujours en grandissant depuis la dernière exposition nationale, où les tableaux des maîtres hollandais ont excité une admiration générale.

Il ne reste plus à connaître que le concours des artistes français, concours qui ne fera pas défaut.

La fête commémorative de la fondation de l'Académie des beaux-arts offrira encore cette année un double intérêt aux artistes nationaux et étrangers: de réunir comme dans une grande fête de famille les œuvres des hommes éminents dans les arts, et en même temps leurs auteurs.

L'exposition d'horticulture organisée par la Société royale de Flore a été admirable. Je ne me rappelle pas avoir vu nulle part une exposition plus riche et plus belle, si ce n'est à Londres.

Le congrès d'horticulture auquel ont pris part un grand nombre d'étrangers de toutes les parties du monde, a été fort intéressant.

Il est sérieusement question de faire de Bruxelles, « un port de mer ». L'idée éminemment féconde et pratique qui se résume dans ces mots préoccupe en ce moment beaucoup de bons esprits. Le commerce bruxellois y voit l'occasion de vives espérances pour l'avenir. On assure même qu'un projet sérieux est en ce moment soumis à l'examen d'une société financière. Il ne s'agirait pas, il est vrai, de créer un canal qui permettrait aux grands navires qui fréquentent le port d'Anvers d'arriver à Bruxelles, mais d'y faire venir les bâtiments qui ont 3 m, 75 de tirant d'eau et 8 m, 20 de largeur, ce qui serait déjà fort honnête.

Ce canal ne coûterait rien à la ville de Bruxelles; elle n'aurait même qu'une somme insignifiante à dépenser pour approprier le canal actuel à cette grande navigation.

Le second but de cette construction est l'assainissement de la Senne, et l'alimentation du canal de Bruxelles; c'est-à-dire qu'on ferait venir par là, à Bruxelles, des eaux douces de rivière en quantité suffisante pour les besoins de la navigation et pour transformer la Senne en une véritable rivière.

Enfin, au moyen du travail projeté, on pourrait recueillir et amener dans des conduits des eaux vives, naturelles et non filtrées pour la distribution publique: 15,000 mètres cubes par jour.

Le canal projeté aurait son origine en amont de l'écluse des Trois-Fontaines pour aboutir en aval de l'écluse de Thildonck, du canal de Louvain, de là il continuerait jusqu'au dernier, au point de son confluent avec la Dyle.

Je vous tiendrai au courant de ce projet qui améliore singulièrement les relations commerciales maritimes de Bruxelles.

L'espèce de mouvement qui se produit depuis quelques mois en faveur des embellissements de la capitale fait espérer que cette conception à la fois si simple, si vaste et si lucrative, revivra pour s'épanouir et trouver son exécution dans un avenir prochain.

Le théâtre, un moment assoupi, comme ces hivernants, ces ours moroses qui se nourrissent en dormant ou en léchant leurs pattes, semble se réveiller sous le souffle de la brise printanière. Concerts et spectacles font feu de leurs dernières pièces.

On représente pour le moment au théâtre de la Monnaie, *Richard-Cœur-de-Lion*, de Grétry et *Gilles Ravis-seur* de Grisar.

La Maison du baigneur, une découpe historique, habilement taillée par M. Maquet attire tous les soirs la foule au théâtre des Galeries. GEORGES HENRY.

On nous écrit de Paris:

L'exposition vient de s'ouvrir. On ne parle plus que d'art, de peinture et de sculpture.

Il est impossible d'aborder un sujet plus discuté que la question des beaux-arts à notre époque. C'est surtout dans cette critique que les extrêmes se touchent. A droite, on élève jusqu'aux nues notre époque, comme la plus féconde, la plus variée, la plus libre, la plus riche en travaux de toutes sortes. A gauche, au contraire, on s'en va criant à la décadence, à la platitude, au néant, et l'on se lamente en disant que les dieux de l'art s'en vont!

Ici, comme en beaucoup de choses, l'exagération étouffe la saine critique. En vérité, on dirait que, de

nos jours, on ne s'applique pas à parler juste, mais à crier fort. Suivez de près toute discussion et vous vous apercevrez que le suprême mérite consiste à se servir de saxophones. On peut, sans abaisser notre époque, reconnaître que le passé nous présente des chefs-d'œuvres et des maîtres que nous n'avons certainement pas dépassés. Mais il serait injuste, d'un autre côté, de méconnaître une époque qui nous a donné Ingres, Eugène Delacroix, Hippolyte Flandrin, Delaroche, Horace Vernet, Ary Scheffer, Decamps, et tant d'autres.

Ce qui me préoccupe, c'est moins ce que nous avons fait que ce que nous faisons actuellement. Il est manifeste que, depuis quelques années, les tendances de l'art sont déplorables. Le péché capital que je dois signaler avant tout, c'est le parti pris de faire tapage, d'arriver à l'enseigne, de trouver un relief, d'étaler une cocarde voyante qui puisse attirer, quand même, le regard du passant. Travers malheureux que nous retrouvons partout, dans les livres, au théâtre, dans la peinture, dans la sculpture, dans toutes les œuvres de l'intelligence.

Et, avec ce procédé de parade, à quoi arrive-t-on? A la queue rouge. Ce défilé de femmes nues qui tapisseraient l'exposition? Queue rouge. — Ce volume, tissu de pauvretés, sous un titre alléchant? Queue rouge. — Ce drame qui n'a d'attrayant que son titre? Queue rouge. — Elle est partout cette queue rouge. Il faut la signaler, pour la proscrire. Comme la queue du chien d'Alcibiade, elle a fait son temps.

Je parle des femmes nues de l'exposition. Depuis que le réalisme de M. Courbet nous a gratifiés de la Vénus Hottentote, on peut dire que l'exhibition des Vénus va croissant. L'année dernière, MM. Cabanel, Baudry, Amaury Duval, étaient les princes de l'exposition avec trois Vénus. On faisait cercle autour de ces tableaux,

Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
 Secouait, vierge encore, les larmes de sa mère,
 Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

Ce travers qui pousse nos peintres et nos sculpteurs à se vouer entièrement à Vénus, a été spirituellement mis à vif par M. Alexandre Dumas fils, dans *Diane de Lys*.

« ... Vous me demandez ce que je fais, dit Taupin? Je fais une Vénus. Pardieu! puisque nous sommes condamnés à Vénus, nous autres artistes. Vénus de Médicis, Vénus Callypige, Vénus pudique, Vénus sortant de l'onde, toujours Vénus. Tant que nous n'avons pas fait une Vénus, on dit que nous ne savons rien faire. Dès que nous avons fait une femme nue, on dit que c'est une Vénus, et dès que notre Vénus est faite, on dit qu'elle ne vaut pas la Vénus de Milo.... une femme qui a la tête trop petite, le cou trop fort, les jambes trop longues, et pas de bras! Ah! quel métier absurde!... »

Le trait est bien lancé, et il est mérité, car, même dans les œuvres des artistes remarquables qui se lancent dans cette voie déplorable, rien ne vient révéler ce profond sentiment du beau qui se manifeste avec tant de puissance dans les œuvres de l'antiquité. On pourrait dire de chacun d'eux ce qu'un homme d'esprit a dit de Pradier: « C'est un artiste qui part le matin pour Athènes, et qui revient le soir chez lui » en passant par le quartier Bréda.

Jugez si la critique que je fais aujourd'hui va trouver son application à l'exposition nouvelle. Vous savez, en effet, que l'exposition est double. A côté des élus s'alignent les refusés, et vous n'aurez pas de peine à me croire, quand je vous dirai que ce n'est pas par la qualité que brille le salon des refusés.

Toutefois, les refusés sont fiers de la juste satisfaction qui leur a été accordée. Ils écrasent, disent-ils, les élus. Ils parlent probablement de leur poids. Les rapins sont dans la jubilation. Ils ont leur nom et leur marchandise pendus quelque part.

Un de ces rapins, fiers et braves comme Gusman, pérorait et gesticulait devant l'entrée de l'exposition. Il rencontre le comte de G..., à qui il a été chaudement recommandé à Paris par ses parents qui veulent absolument le voir dans la peinture.

Le rapin, en voyant son protecteur, accourt vers lui.

— Eh bien ! vous avez exposé, lui dit le comte de G..

— Oui, monsieur le comte.

— Et vous êtes parmi les élus ?

— Oh ! non, monsieur, je suis, moi, du parti des faibles, dit le rapin essayant de pallier son échec.

— C'est un bon sentiment, monsieur, répondit le comte de G... ; mais ce n'est pas dans ce monde-là qu'il faut aimer ses semblables.

On lit dans le *Figaro* :

« Je ne suis pas membre de la société des gens de lettres et, pour la première fois de ma vie, je suis vraiment heureux de ne point faire partie d'une association qui, aujourd'hui même, n'a su ni honorer ni protéger la tombe d'un des siens.

« J'ai assisté ce matin aux obsèques de M. Jules Lecomte.

« M. Jules Lecomte appartenait à la famille des gens de lettres et à celle des auteurs dramatiques, et il n'était le dernier ni des uns ni des autres ;

« Il était membre de la Société des auteurs dramatiques, il était membre aussi de la Société des gens de lettres dans le comité de laquelle il avait siégé par droit d'élection ;

« Il avait fondé — avec quelque succès, on se le rappelle — le *Courrier de Paris* et l'*Indépendance Belge*, dont il continuait depuis sept ans les heureuses traditions dans les colonnes du *Monde illustré* ;

« Il a publié des livres qui ont obtenu la faveur du public et celle de l'*Académie* ;

« Il a fait jouer des pièces qu'ont applaudies les mains les mieux gantées ;

« Il s'est montré jusqu'au dernier jour un travailleur courageux, opiniâtre, consciencieux, désireux de bien faire ;

« Et — ce qu'il importe de dire en cette circonstance — il a toujours été le confrère le plus bienveillant, le plus serviable, le plus courtois, portant jusqu'à l'exagération la reconnaissance de tout bon procédé.

« Malgré ces titres, la Société des gens de lettres, dont il avait été l'un des magistrats élus, n'a pas cru devoir faire pour ce lutteur mort à la peine ce qu'elle fait habituellement pour le plus obscur de ses adhérents.

« Personne, au bord de cette tombe ouverte, ne s'est présenté au nom de la Société des gens de lettres dont le délégué cependant était présent, personne non plus au nom de la Société des auteurs dramatiques, pour prononcer l'adieu suprême. Aucun discours n'avait été préparé, aucune bouche n'était prête à parler.

« Il a fallu, pour rompre ce silence qui pesait à tous les cœurs, que deux des plus anciens, des plus intimes et des plus dévoués amis de Jules Lecomte, MM. Albéric Second et Maurice Desvignes, essayassent en quelques mots que l'émotion arrêtaient dans leur gorge, d'exprimer les regrets dont ils étaient accablés. C'est avec sympathie, avec respect, avec gratitude même que les littérateurs et les journalistes présents ont écouté ces courtes oraisons funèbres qui empruntaient toute leur éloquence au sentiment élevé qui les avait dictées.

« Mais des sociétés littéraires dont Jules Lecomte avait été si longtemps un membre actif et utile, rien, pas un mot, pas un souvenir, pas un adieu !

« Je le dis hautement, les comités de ces deux Sociétés ont, en cette occasion, manqué à leur devoir.

« Et devant cette tombe où se trouvaient rangées, pour y jeter la bénédiction dernière, plus de cent personnes qui comptent toutes dans les lettres et dans les arts, le silence des orateurs ordinaires de la cité Trévise et de la rue Saint-Marc a été coupal et honteux !

« Qu'en pense M. Emmanuel Gonzales, président du Comité de la Société des gens de lettres ?

« Qu'en pense M. de St-Georges, président de la Commission des auteurs dramatiques ? » H. de Villemessant.

L'édition du *Théâtre complet d'Alexandre Dumas*, que publie la maison Michel Lévy, en est à son septième volume et obtient un succès populaire. Les œuvres dramatiques de l'auteur d'*Antony* ont, en effet, leur place marquée dans toutes les bibliothèques qui se forment. Les lettres de la génération présente ne peuvent étudier le mouvement littéraire de 1830 que dans les œuvres qui en ont été l'expression éclatante et qui sont restées debout, survivant à toutes les luttes, à toutes les batailles et à toutes les surexcitations de cette époque fiévreuse. Le *Théâtre complet d'Alexandre Dumas* est, du reste, curieux et intéressant à plus d'un point de vue. Outre que l'on y retrouve l'empreinte brûlante et énergique des idées littéraires qui remuaient tous les esprits aux premières années de cette révolution intellectuelle, on peut, en le suivant progressivement, se rendre compte

des modifications que le théâtre contemporain a subies peu à peu à la suite de ces tentatives turbulentes. Alexandre Dumas est resté sur la brèche, et nous voyons son esprit s'assouplir, se prêter avec une facilité charmante et merveilleuse à la transformation que des mœurs et des goûts plus paisibles semblent justifier. Le drame violent est bientôt tempéré par la comédie amusante et spirituelle. A *Richard Darlington*, à *la Tour de Nesle*, succèdent *Mademoiselle de Belle-Isle*, un *Mariage sous Louis XV*, *les Demoiselles de Saint-Cyr* ; à la passion brûlante, l'esprit étincelant. Puis arrivent les grands drames historiques à tableaux, c'est à dire les romans en vogue, les romans de Dumas, transportés sur le théâtre, à la grande joie du public qui veut les admirer sous toutes les formes. Comme auteur dramatique et comme romancier, Alexandre Dumas répond à tous les besoins de son temps ; il est toujours prêt ; il est l'espoir et la joie du lecteur, du spectateur et personne ne le devance. Le septième volume qui vient de paraître contient : *Intrigue et Amour*, *le Chevalier de Maison-Rouge*, *Hamlet* et *le Cachemire vert*. Lire le théâtre de Dumas, c'est non-seulement apprendre à connaître l'auteur, c'est aussi apprendre à connaître le public. Ce recueil, c'est en quelque sorte l'histoire du théâtre moderne ; chacune de ses pièces est une date, et jamais histoire ne fut plus attachante et n'offrit au lecteur un plus sérieux intérêt.

ALPHONSE CHAMRON — Rédacteur-Gérant

Etude de M^e Henri Leydet, Notaire et défenseur à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Par acte du vingt six avril mil-huit-cent-soixante-quatre, enregistré, notaire Henri Leydet à Monaco, M. Charles-Antoine-Marie-Blaise Tamburini, major en retraite de l'armée française, officier de la légion d'honneur, demeurant à Monaco, a acquis au prix de douze mille francs,

De Monsieur le chevalier Alexandre Louis Ravelli, lieutenant colonel au cinquantième régiment de ligne de l'armée italienne, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare, demeurant à Imola (Italie), ayant fait élection de domicile à l'effet de l'acte précité chez M^e Henri Leydet notaire à Monaco, une maison, située à Monaco rue des briques n° 21 confrontant au nord la rue des Briques, au midi la rue des Spélugues, à l'est M. Désiré de Millo et à l'ouest Mme Stéphanie Biovès et Mme veuve Carensio.

Le sept mai courant dépôt a été fait au greffe du tribunal supérieur de la Principauté d'une expédi-

tion et d'un extrait analytique de l'acte transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir cette inscription dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur le dit immeuble.

Monaco, le sept mai mil-huit-cent-soixante-quatre.

H. LEYDET,
Notaire et défenseur.

Bulletin Météorologique du 1^{er} au 6 Mai 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRACE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
1 ^{er} Mai	17	20	21	beau	nul.
2	18	22	25	id.	id.
3	18	23	25	id.	id.
4	18	23	24	id.	id.
5	18	24	25	id.	id.
6	19	20	18	id.	id.

La *Monographie des Hémorrhoides*, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Echiquier. (Consultations). (12)

BAINS DE MER DE MONAGO.

Depuis le 20 avril le service par bateau à vapeur entre Nice et Monaco se fait de la manière suivante :

Départs de Nice : { Midi.
6 heures du soir.

Départs de Monaco : { 1 heure 1/2 du soir.
10 heures 1/2 du soir.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT à 8 heures du soir dans la salle de bal.

AVIS.

M. Emile Messy, photographe de Nice, depuis huit jours à Monaco y passera encore la semaine prochaine afin de satisfaire aux nombreuses demandes qu'il a reçues.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS
MELANOGENE
De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.
Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.
Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39.—A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

Compagnie Coloniale
ÉTABLISSEMENT MODÈLE
pour la Fabrication spéciale
DES
CHOCOLATS
DE
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale ; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 132
Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

GRAND HOTEL DE PARIS
Cet Hotel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.